

Travaux de la Chambre

Ce matin à l'occasion d'une réunion, nous avons convenu que nous pourrions peut-être nous arranger pour voter pendant à peu près deux heures ou même trois au maximum, si ce débat a lieu jeudi. Quoi qu'il en soit, nous étudierons l'étape du rapport du bill C-57, selon toutes probabilités, jeudi, mais cela reste à confirmer. Si telle était la situation, vendredi, nous aborderions la troisième lecture, et s'il devait y avoir un vote enregistré, il serait reporté à la semaine suivante, et encore une fois selon le moment de l'étude à l'étape du rapport du bill C-57. Si c'est jeudi comme je viens de l'indiquer, mercredi sera considéré un peu comme un vendredi, et je m'entendrai avec mes collègues, les leaders parlementaires, pour qu'on choisisse des projets de loi non controversés en vue de nettoyer le *Feuilleton* qui est passablement chargé à cette période-ci de l'année. Madame le Président, en substance ce sont là les travaux prévus pour demain et la semaine prochaine.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, nous souscrivons à l'arrangement préconisé par le leader du gouvernement à la Chambre au sujet du bill S-7, c'est-à-dire que nous consentons à ce que le projet de loi passe par les trois étapes demain et qu'un seul intervenant de chaque parti participe au débat. Si la Chambre devait rendre un ordre à cet effet, nous n'y verrions aucune objection.

En outre, nous sommes d'accord quant au vote. J'ai l'intention de sonder mes collègues à propos de la façon dont nous procéderons au moment du vote sur le bill C-57, mais à prime abord, elle nous paraît acceptable en général; nous en arrêtons les détails plus tard.

Je comprends que le leader parlementaire du gouvernement ne soit pas en position cette semaine de nous parler des projets de loi qu'il voudrait faire étudier d'ici la fin de la session, mais pourrait-il tâcher de le faire dès la semaine prochaine? Serait-ce possible?

Avant de regagner mon siège, je tiens à signaler que nous savons fort gré au gouvernement de nous avoir prévenus de la tenue du débat lundi sur la motion inscrite au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et du fait que le Nouveau parti démocratique avait laissé tomber une des journées qui lui étaient réservées. De cette façon, nous aurons un débat de deux jours sur la question générale des affaires étrangères, ce qui correspond au temps que nous y avons consacré en 1977, année à laquelle la motion avait été présentée par le gouvernement.

M. Pinard: Madame le Président, je vais tenter de répondre au député. La semaine prochaine, j'espère, je serai en meilleure position d'annoncer le programme détaillé pour le reste du mois de juin et peut-être une partie de juillet. C'est ce que je lui ai dit ce matin et je vais essayer de m'en tenir à cela.

Pour ce qui est des délibérations de lundi et mardi, je suis reconnaissant au NPD.

M. Baker (Nepean-Carleton): Si le gouvernement croit que c'est nécessaire, nous serions disposés à faire adopter immédiatement un ordre de la Chambre au sujet du bill S-7.

M. Knowles: Ce n'est pas nécessaire.

M. Pinard: Madame le Président, ce n'est pas nécessaire. Je crois mon honorable collègue sur parole, comme je le fais toujours et je n'ai jamais eu à le regretter.

M. Knowles: Madame le Président, le programme prévu pour demain semble raisonnable. Je ne crois pas qu'il faille un ordre de la Chambre au sujet du bill S-7.

● (1510)

Quant à lundi et mardi, je me demande où étaient mes deux amis. A les entendre, on croirait que le gouvernement a offert de consacrer une journée aux affaires extérieures et plus particulièrement aux relations Nord-Sud et qu'ils sont heureux que nous soyons disposés à faire la même chose. La lecture du *hansard* montrera que c'est plutôt l'inverse qui s'est passé. C'est nous qui avons proposé la tenue d'un débat sur ce sujet. Nous avons suggéré qu'il dure trois jours. Il y a quelques jours, j'ai dit que nous emploierions la journée qui nous est réservée la semaine prochaine à discuter des affaires extérieures et des relations Nord-Sud, que les autres partis acceptent ou non de faire la même chose aujourd'hui. Je remercie donc le leader du gouvernement d'avoir accordé un jour réservé aux affaires du gouvernement pour discuter de cela. Je regrette de ne pouvoir adresser de tels remerciements au parti progressiste-conservateur. Avec tous les jours qui lui sont réservés, il aurait au moins pu en consacrer un à l'étude de ce sujet.

Des voix: Bravo!

M. Knowles: Madame le Président, en ce qui a trait au bill C-57, nous avons également entamé des discussions pour éviter de devoir voter pendant cinq ou six heures et obliger les greffiers à donner lecture de milliers et de milliers de noms, comme ils devraient le faire si nous votions 30 ou 40 fois. J'ai bon espoir que ces négociations seront fructueuses.

Tout cela n'était que des considérations préliminaires, madame le Président. J'en arrive maintenant à une question importante. Le leader parlementaire du gouvernement le sait, il ne s'est pratiquement pas passé une semaine au cours de la présente session que je n'attire l'attention sur la nécessité d'adopter des modifications pour venir en aide aux veuves laissées pour compte par le bill C-40 adopté l'été dernier. Je tiens à dire au ministre que ses réponses ont été très utiles et très encourageantes, et ont porté la plupart d'entre nous qui nous intéressons à cette question à croire que l'on présentera un projet de loi en ce sens au cours de la présente session, et que nous pourrions même en être saisis au cours du mois de juin. Le ministre peut-il nous dire maintenant si une telle mesure est prête à être inscrite au *Feuilleton*, ou sinon, peut-il dire si nous pouvons espérer en être saisis en juin?

Je pourrais peut-être poser une question supplémentaire. Est-il temps que nous commençons à prendre des dispositions en vue d'un bref débat de sorte que dès que nous serons saisis du projet de loi nous puissions l'adopter rapidement et faire savoir aux personnes qui en bénéficieront que le projet est devenu loi?